LES SURPRISES INACCEPTABLES RAPPORTEES D'UNE VISITE SUR UN PROJET CARBONE DE « RESTAURATION » DE MANGROVES DANS LA REGION DIANA - MADAGASCAR

Les projets relatifs au marché-carbone sont devenus une nouvelle cause d'accaparements de terre à Madagascar, sous les prétextes trompeurs de compensation carbone et de contribution à l'atténuation du changement climatique. Préoccupé par l'avancement de ces projets, le Collectif TANY a commencé des investigations sur le terrain.
Cette publication portera sur les premiers résultats concernant trois sites du projet Ma Honko dans la région Diana, focalisés sur les mangroves. Le projet Ma Honko est détenu par la société Bôndy dont les affiliations internationales et quelques richissimes actionnaires avaient été mentionnés dans notre communiqué précédent (1).

Les localités visitées se trouvent respectivement dans les communes d'Anjiabe, district d'Ambilobe, de Bobasakoa dans le district d'Antsiranana II et d'Antranokarany dans le district d'Ambanja.

Lors des entretiens réalisés, les communautés locales ont alerté sur plusieurs problèmes dont certains sont attestés par les photos qui illustrent ce document.

L'état déplorable et grave des mangroves et des pépinières ainsi que la destruction de l'environnement par l'abattage des arbres et la production de charbon de bois révoltent les communautés sur place. Les personnes interviewées, une quinzaine par village, ont exprimé leur regret de ne plus pouvoir s'occuper elles-mêmes des mangroves.

En effet, auparavant, les habitants entretenaient et protégeaient les mangroves, soit en tant que citoyens du village concerné, soit en tant que membres de V.O.I. (*vondron'olona ifotony* ou CLB, communauté locale de base) (2), les arbres poussaient alors très bien et les mangroves regorgeaient de ressources halieutiques que les communautés locales consommaient ou vendaient.

Les dégâts les plus importants ont été vus à Anjiabe et Marosely. La présence de nombreux jeunes palétuviers morts et de pépinières laissées à l'abandon constitue un constat particulièrement désolant et préoccupant à Bobasakoa. Par ailleurs, l'entassement de bois coupé destiné à être brûlé, leur transport par charrette ainsi que l'utilisation de fours de charbon encore très chauds ont été observés de manière particulièrement évidente à Anjiabe.

Pourquoi les mangroves de ces sites, richesses naturelles précieuses, sources de nourriture, de revenus et de fierté des communautés de la région sont-elles ainsi détruites, massacrées et mal traitées, une fois passées sous la gestion officielle de la société Bôndy ?

Pourquoi la société, qui se targue de vouloir protéger ces « écosystèmes uniques qui protègent nos côtes », laisse-t-elle ainsi se dégrader et dépérir les pépinières, pourquoi laisse-t-elle faire les coupes d'arbres dont les troncs sont transportés par des charrettes pluis d'une fois par jour ? Pourquoi autorise-t-elle l'existence de fours à charbon de bois au milieu des mangroves ?

Une information recueillie sur le terrain surprend beaucoup. Dans un des villages visités, les palétuviers n'ont jamais poussé. Des membres de la communauté ont rapporté que le moment de plantation choisi par la société n'était absolument pas la période favorable. Ils auraient expliqué cela aux représentants de la société qui n'avaient rien voulu entendre et ont quand même organisé les travaux de plantations.

La généralisation du désastre écologique dans les divers sites ne permettant pas de qualifier ces faits réels d'exception, plusieurs hypothèses ont été émises au cours des échanges sur cette situation inouïe et sur les raisons qui amènent la société à laisser s'étendre cet état de choses inacceptable. Dans ce cas précis, un manque de moyens de l'entreprise ne peut pas être envisagé, étant donné la fortune colossale des associés connus.

Encadré 1 : Rappel sur quelques associés de la société Bondy et leur déclaration

"Les mangroves sont considérées comme parmi les écosystèmes les plus efficaces pour la capture et le stockage du carbone, retenant d'importantes quantités de CO_2 dans la biomasse et les sols côtiers. Elles constituent un atout naturel qui, outre son rôle dans l'atténuation du changement climatique et la lutte contre le réchauffement planétaire, protège les côtes de l'érosion, contribue à la conservation des habitats naturels et crée des opportunités économiques pour les communautés locales grâce à la pépinière, la plantation d'arbres, la pêche et l'apiculture.

Après la première phase, en décembre 2025, le projet entrera dans une nouvelle phase de développement. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de développement durable et de décarbonation du Groupe Mundys, pilotée par son PDG, Andrea Mangoni. La zone concernée passera de 500 hectares initialement à plus de 2 400 hectares, s'étendant jusqu'au nord de Madagascar. [...]

« Avec Neya, chez Mundys, nous développons des projets innovants pour la séquestration du carbone et l'atténuation du changement climatique », a souligné Alessandro Benetton, président de Mundys.[...]

« Et grâce aux technologies de pointe, nous œuvrons à réduire l'empreinte écologique mondiale, à améliorer la qualité de vie des communautés locales et à préserver la biodiversité, car pour nous, la mobilité durable ne se limite pas à la technologie et aux infrastructures. »[...]

Sources : https://www.ilgiornale.it/news/ambiente/in-madagascar-cresce-la-foresta-che-cattura-tonnellate-di-co2/ et https://farmlandgrab.org/post/33616-a-madagascar-une-foret-capable-de-capturer-des-tonnes-de-co-prend-de-l-ampleur

Une autre question taraude l'esprit : dans un post sur la page Facebook de la société Bôndy, le 26 juillet 2025, il est mentionné que suite à l'audit récent de Earthood, le projet Ma Honko venait de franchir un grand pas, en bénéficiant d'une reconnaissance forte pour poursuivre la restauration des mangroves. Mais sur quoi portent donc les audits de la société ? Un document avait annoncé que des auditeurs devaient passer sur les sites début octobre mais l'audit a dû être reporté car il n'aurait pas encore eu lieu au moment où nos investigateurs étaient passés fin octobre.

Photos prises sur les sites du projet Ma Honko entre le 18 et le 25 octobre 2026











Le second point saillant rencontré dans les trois sites est que leur CLB, qui avait obtenu un **contrat de transfert de gestion des ressources naturelles - TGRN** (2) avec leur commune respective, muni du soutien de WWF en 2023-2024, **n'a pas obtenu son renouvellement en 2025** car les Maires ont signé un contrat avec la société Bôndy. Cette société gère actuellement 250 ha dans le fokontany d'Antrema inclus dans les 2.000 ha de la commune d'Andranokarany dont ielle a obtenu la gestion dans le cadre d'un contrat valable 30 ans. Dans la commune de Bobasakoa, Bôndy a obtenu la gestion de 1.800 ha situés dans le fokontany d'Ambolipamba. La CLB de la commune d'Anjiabe, dont 4 fokontany sur 7 possèdent des mangroves, n'a pas non plus reçu un renouvellement de son contrat de TGRN. Plus de 2.000 ha y sont gérés par Bôndy.

Mais personne ne s'occupe des mangroves et les autorités locales autorisent un laisser-aller inacceptable pour les défenseurs de l'environnement et du patrimoine naturel.

Le refus fréquent du renouvellement des contrats de transfert de gestion des CLB (2) par certains Maires est un problème qui préoccupait les organisations de la société civile pendant la période où l'ancien premier responsable de la société Bôndy à Madagascar était Ministre de l'Environnement et du Développement Durable. Cette coïncidence soulève des questions sur l'existence de conflit d'intérêts et sur les raisons de l'empressement des Maires à contracter avec la société Bôndy alors qu'il existait un contrat de transfert de gestion avec le CLB local.

Dans certaines localités, les habitants ont rapporté l'existence de refus de collaborer avec la société Bôndy. Dans un cas où la société a réussi à signer un contrat avec la commune, les habitants ont rapporté avoir été immédiatement été soupçonneux car les mangroves convoitées par Bondy avaient déjà fait l'objet de plantation par WWF en 2016. La conséquence actuelle est la réalisation de plantation de jeunes palétuviers au milieu des arbres déjà hauts de taille dans les mangroves.

Enfin, l'autre élément qui a émergé durant l'investigation est le **manque de considération de la société Bôndy à l'égard des communautés locales au cours des négociations et de la suite de la vie**. Seules les autorités telles que le Maire, le Directeur Régional du Ministère de l'Environnement du Développement Durable et le Chef de cantonnement, - agent représentant de ce Ministère au niveau du district -, ont de l'importance pour ses employés et représentants au cours des négociations et de la suite de vie.

Quels avantages les communautés censées avoir une vie meilleure grâce au projet de crédit-carbone ont-elles actuellement ?

Selon le témoignage des personnes interrogées, de nombreuses promesses ont été stipulées dans les contrats, incluant notamment la construction d'écoles et de centres de santé, l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Or, à ce jour, les seuls engagements pris par la société, qui se sont concrétisés, sont l'installation de deux lampadaires dans un village et six dans un autre.

Par ailleurs, les rémunérations accordées sont dérisoires, avec un salaire journalier s'élevant à 10 000 MGA (environ 2 €) par villageois pour la plantation des palétuviers. Il faut noter également que ces opportunités de travail ne se présentent que 3 à 4 jours jusqu'au mois suivant. Enfin, des villageois ont déclaré que même le paiement des 2 euros journaliers est réalisé avec du retard.

Les avantages financiers obtenus par les communautés étant minuscules, les avantages que chaque famille tire des rares lampadaires étant très limités, l'analyse des bénéfices en termes de qualité de la vie des communautés, d'un côté, et des pertes énormes dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité, de l'autre, penche vers un sens complètement opposé aux trop belles déclarations de la société Bôndy et de ses célèbres associés au niveau national et international.

Encadré 2 : Le marché du carbone n'est pas une solution à la crise climatique

Les promoteurs de ce marché du carbone le présentent comme une solution à la crise climatique, à laquelle le monde est confronté. En réalité, il est loin d'être une solution au problème actuel. […]. Ils réduisent le problème de la crise climatique à l'excès de dioxyde de carbone, comme si le problème était là. Mais en fait, le problème est beaucoup plus profond et concerne le système de production. Pour résoudre cette question, il faut changer ce système de production. Quand ils parlent de carbone, ils parlent de CO2 ou de dioxyde de carbone. Il s'agit du gaz dégagé par la combustion excessive de combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz et le charbon. Ces combustibles sont principalement utilisés par les grandes industries telles que l'industrie aéronautique, l'industrie pétrolière et l'industrie minière notamment. L'une des grandes supercheries du marché du carbone est donc d'essayer de nous faire croire que ce dioxyde de carbone, qui a été émis en grande quantité, pourrait être compensé par une forêt ou une culture dans un pays très éloigné de l'endroit où il a été émis à l'origine. Par exemple, une société allemande très polluante prétend pouvoir compenser cette pollution en encourageant la plantation ou la conservation d'une forêt dans un pays généralement situé dans le Sud global. Et on a donné à cette prétendue compensation le nom de « neutralité carbone ». Cette neutralité carbone est un mensonge car ils continuent de rejeter énormément de carbone dans l'atmosphère, et les forêts n'ont pas la capacité d'absorber ce carbone. Le crédit carbone est la monnaie avec laquelle ils achètent cette prétendue neutralité. En achetant des crédits carbone, les sociétés réalisent cet échange fictif entre les pollutions qu'elle émet et une supposée absorption de cette pollution par les forêts ou les cultures. Les crédits carbone, on les appelle en fait, des crédits pollution car ils fournissent à ces sociétés le droit de polluer. Ce n'est pas un hasard si parmi les principaux acheteurs de crédit carbone se trouvent de grands groupes industriels extrêmement polluants et dévastateurs, comme par exemple des sociétés pétrolières, aériennes ou technologiques. Ces sociétés sont, en fait expertes dans l'utilisation de ces projets carbone, à des fins de propagande, ou pour détourner l'attention des impacts qu'elles provoquent.» (WRM, Documentaire **Non à REDD et aux marchés du carbone**, 2025).

Nous interpellons tous les responsables et acteurs de l'environnement et du développement durable de la région Diana et de tout Madagascar :

* Existe-t-il un minimum de contrôle par les autorités publiques des réalités sur le terrain de tous les discours sur le marché carbone relatifs à l'amélioration de la protection des arbres et de l'environnement, incluant les mangroves ? ou de tels désastres écologiques sont-ils répandus ?

* Nous exhortons les décideurs malgaches à arrêter de confier des milliers d'hectares de mangroves et de terres pour des plantations d'arbres à des sociétés nationales ou étrangères qui vont vendre les crédits carbone pour que les grandes entreprises de tous les pays puissent continuer à polluer et à aggraver le dérèglement climatique dans le monde.

* Laissons les communautés locales gérer les ressources naturelles de leurs territoires en leur apportant un appui et un accompagnement lorsqu'ils en ont besoin.

* Madagascar ne doit pas devenir l'Eldorado des entreprises du monde entier, avides de millions d'euros et de dollars de la vente de crédit carbone, qui prennent en location à un prix dérisoire, des milliers d'hectares de terres et privent les communautés malagasy de la biodiversité et des ressources naturelles nécessaires à leur alimentation.

09 novembre 2026

Le Collectif pour la défense des terres malgaches - TANY
patrimoine.malagasy@gmail.com, http://terresmalgaches.info, Facebook : TANYterresmalgaches, X : @CollectifTany

Merci et félicitations aux investigateurs qui se sont déplacés sur le terrain pour regarder et écouter, pour enregistrer et filmer, puis ont décidé de transmettre un compte-rendu de manière urgente.
Un grand merci à 11th Hour Project qui a accepté de financer la réalisation de ce travail.

Références

(1) https://terresmalgaches.info/collectif-tany-credit-carbone-madagascar-compensation-carbone-colonisation/
"M Andoniaina Max Fontaine, le Ministre de l'Environnement sous le régime de Andry Rajoelina, réputé pour être le fondateur de la start-up Bôndy est en fait, co-fondateur, et le Directeur de Bondy International est Gabriel Tasso. Alessandro Benetton, président du holding Edizione, détient 57% du groupe Mundys (7). Mundys détient Neya qui entreprend le projet Ma Honko, dénomination du projet de « restauration des mangroves… et capture de carbone » implémenté par la société Bôndy"

(2) Les Communautés Locales de Base (CLB) et le contrat de transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables (TGRN) sont encadrés par la loi Gélose n° 96-025.